

PREMIUM'flash

Lettre du Conseil Syndical

Situation vis à vis de Foncia -

- Le Conseil Syndical, ainsi qu'un certain nombre de copropriétaires, sont globalement très mécontents de la prestation de Foncia en tant que Syndic de notre copropriété.
- Suite au troisième changement de gestionnaire (Mr SOMNIER muté, Mr BALBO « remercié », Mr PASTOR), les problèmes de gestion courante de la copropriété se sont encore aggravés :
 - Mauvaise volonté du Syndic pour changer l'entreprise de nettoyage des bâtiments F & G malgré l'accord du Conseil Syndical pour le devis de NET.
 - Manque de réactivité dans tous les domaines relatifs à la gestion de la copropriété :
 - Signature du contrat d'entretien du parc
 - ❖ Préparation et convocation pour l'assemblée générale

٠.

- Incapacité à gérer les interventions des entreprises, que ce soit sous garantie ou hors garantie :
 - ❖ SOGICS pour la fuite au garage
 - ANZALONE pour les serrures
 - ❖ ARNAUD PAYSAGE pour le parc
 - ❖ ACEM pour les casquettes des balcons des 4^{ième} étages

..

Foncia n'est actuellement pas en mesure de gérer correctement une copropriété comme le PREMIUM malgré ce qu'ils annonceront certainement à l'assemblée générale ou ils seront probablement présents en nombre.

Changement de Syndic

- De manière à pouvoir effectuer une présélection et proposer un vote sur le changement de Syndic à l'assemblée générale, le Conseil Syndical a prospecté auprès de plusieurs Syndics pour avoir contrats et devis associés :
 - Collet-Beillon Grimaud
 - ♣ Honoraires de 90 € HT/lot et par an, soit 9 041,76 € TTC pour 84 lots
 - Immobilière Gemin
 - ♣ Honoraires de 99,20 € HT/lot et par an, soit 10 166,96 € TTC pour 84 lots
 - Paillet Immobilier
 - ♣ Honoraires de 110 € HT/lot et par an, soit 11 960,96 € TTC pour 84 lots
 - Foncia
 - ♦ Honoraires de 92 € HT/lot et par an, soit 9 240 € TTC pour 84 lots
- ❖ Le Conseil Syndical a présélectionné Collet-Beillon Grimaud, non seulement pour le prix au lot le moins cher mais pour la qualité du contrat proposé (présentation claire de l'entreprise) ainsi que pour les échos favorables de copropriétés gérées par ce Syndic.
 - L'élection de ce syndic en remplacement de Foncia sera proposée à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Réunion d'Information -

- Le Conseil Syndical invite les copropriétaires à une réunion d'information à l'Espace d'Estienne d'Orves le Lundi 19 Juin à partir de 18h30.
 - L'objectif est de faire un point rapide (1h max) de manière à informer les copropriétaires en l'absence des représentants de Foncia et avant l'assemblée générale prévue le 5 Juillet (initialement prévue avant fin Juin mais reportée à cause du Syndic).
 - ❖ Ceux qui souhaiteront débattre pourront le faire sur place après la réunion.

Pour les locataires, merci de faire passer ce flash à vos propriétaires si vous les connaissez.

12 Juin 2006